

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 19 décembre à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence du Maire.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Yann LHERMITE. Mme CARPENTIER-HENRY Sabrina a été nommée secrétaire de séance.

### **I/Finances**

Afin de permettre le règlement de factures d'investissement au cours du premier trimestre 2024, le Conseil Municipal s'engage à inscrire les crédits suivants au budget primitif 2024 de la Commune :

- Compte 2051 (logiciels) + 5000€
- compte 2152 (installations de voirie) + 6000€
- compte 2157 (matériel et outillage technique) : + 17 051€
- compte 2184 (mobilier) : 2000 €
- compte 2188 (matériel divers )+ 1000€
- compte 231 (travaux divers) + 6 000€

### **II/Travaux Place de la République**

Les travaux sont achevés, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant correspondant à la fin de travaux entre la commune et la société SRTP chargée de l'exécution des travaux.

Le devis de la société Virages d'un montant de 4621.20€ a été accepté pour la fourniture de 2 bancs, 2 corbeilles ainsi que 2 appuis vélos.

### **III/Dossier de demande de subvention**

Le conseil municipal, entendu la présentation du projet de rénovation de la galerie et des fenêtres de la Mairie, et après en avoir délibéré, décide d'adopter le projet présenté dont le coût s'élève à 77 454.45€ HT soit 92 945.30€ TTC. Les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif 2024 de la commune. Le conseil décide de solliciter la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2024 de la Préfecture de la Marne pour la réalisation de cette opération.

### **IV/Questions diverses**

Une réunion sera organisée pour présenter les règles de l'affouage 2024 aux participants.

Le Conseil Municipal accepte le renouvellement du contrat de fourniture d'électricité par EDF.

Les résultats du dernier recensement de la population communale ont été communiqués par l'Insee, la population totale s'élève à 1030 habitants.

Le montant de la cotisation du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims sera augmenté de 2,60€ par habitant en 2024.

Un devis pour les travaux de reprise de concessions au cimetière par la commune a été établi, son montant s'élève à 21271.92€. Il est décidé de consulter préalablement les services de la ville de Reims au sujet de la procédure de reprise.